

Révision des caisses de compensation AVS, des offices AI et des caisses de compensation pour les allocations familiales

questions d'actualités – séminaire de 1½ jours

14–15 septembre 2021 (Lausanne, 1½ jours)

Public visé

Experts-comptables

Contenu

- Informations sur les nouveautés et les thèmes actuels (COVID-19, analyse des risques, rapport, congé de paternité, etc.)
- Niveau de développement «Modernisation de la surveillance»
- Développement de l'AI (organisation, modèle de coût, etc.)
- Connaissances techniques approfondies concernant la «réforme des PC»
- Constatations et mesures issues de l'activité de surveillance de l'OFAS (sujets d'actualité)
- Jurisprudence actuelle
- Préparation optimale de l'audit en vue de la révision principale et révision de clôture 2021
- Échange d'expériences au sein de la profession
- Controlling CdC (mise en place du système de contrôle CdC)

Conditions-cadres

Des compétences solides en matière de révision (AVS, AI, CAF) sont requises

Vos avantages

Ce séminaire a pour but de préparer les participants de manière optimale aux modifications prévues et d'évoquer les nouveautés en matière de révision Responsable

Responsable du séminaire

Christof Gerber, expert comptable diplômé, Executive Director, EY Berne



Christof Gerber

Date

14.–15.09.2021 1½ jours

Lieu

Royal Savoy Hôtel & Spa
Avenue d'Ouchy 40
1006 Lausanne
www.royalsavoy.ch

Prix du séminaire

CHF 1580.– non-membre
CHF 1380.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 12 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

1 ^{er} jour	Mardi 14 septembre 2021	Intervenants
	Check-in / Les participants venant de Suisse orientale peuvent effectuer le check-in pendant les pauses ou avant le programme de la soirée (17.30–18.00).	
9.30–10.00	Café de bienvenue	
10.00–10.15	Accueil / introduction (plénum)	Christof Gerber (Sous-commission technique AVS)
10.15–10.45	Les défis du 1 ^{er} pilier (plénum)	Erich Ettlin (conseiller aux États OW, membre CSSS)
10.45–12.30	Surveillance des caisses de compensation (2 groupes: allemand + français) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultats de évaluations des rapports de révision ▪ Retours d'information aux caisses de compensation et aux réviseurs ▪ Thèmes actuels de la surveillance ▪ Nouvelles prestations ▪ Actualité 	Allemand: Olaf Wolfensberger, Beatrix Guillet (OFAS) Français: Nicola Lettieri, Beatrice Solida (OFAS)
12.30–14.00	Repas de midi	
14.00–15.00	Réforme des PC (2 groupes: allemand + français) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction / contenu ▪ Vérification 	Allemand: Pasal Defuns (Caisse de compensation du canton de Berne) Français: Hans Jürg Herren (Caisse de compensation du canton de Fribourg)
15.00–16.15 (pause-café incluse)	Workshop (2 groupes: allemand + français) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Échange d'expériences sur différents thèmes 	Allemand: Andreas Oester (Sous-commission technique AVS) Français: Olivier Schaller (Sous-commission technique AVS)
16.15–16.45	Analyse des risques (2 groupes: allemand + français) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Interprétation ▪ Suite de la procédure 	Allemand: Olaf Wolfensberger, Ida Juric (OFAS) Français: Nicola Lettieri, Beatrice Solida (OFAS)
16.45–17.30	Financement des frais administratifs des offices AI (plénum) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations (développement, organisation, modèle des coûts, contrôle) 	Thomas Bhend (OFAS)
17.30–18.00	Check-in à l'hôtel – dernière possibilité	
18.00	Programme-cadre: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Point de rencontre: Réception de l'hôtel Royal Savoy, Lausanne 	Ludovic Derenne (Sous-commission technique AVS)
18.30–20.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite du Musée olympique, apéritif 	
20.30–22.15	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repas du soir à l'hôtel Royal Savoy, Lausanne 	

Programme

2 ^e jour	Mercredi 15 septembre 2021	Intervenants
08.00–08.45	Nouveautés du côté de l'OFAS – Informations (2 groupes: allemand + français) <ul style="list-style-type: none">▪ Nouveautés à venir▪ État d'avancement du projet de loi de modernisation de la surveillance▪ Perspectives de remaniement des DRCC▪ Perspectives de remaniement des DCMF	Allemand: Olaf Wolfensberger, Beatrix Guillet Français: Nicola Lettieri, Beatrice Solida
08.45–09.30	CdC – Controlling (2 groupes: allemand + français) <ul style="list-style-type: none">▪ Développement du système de contrôle▪ Communication avec l'organe de révision▪ Feuille supplémentaire 3	Allemand: Thomas Frei (CdC) Français: Belgacem Ben Mabrouk (CdC)
9.30–10.00	Pause-café	
10.00–10.30	CdC – attestations (plénum) <ul style="list-style-type: none">▪ Exigences d'audit▪ Rapport / attestation périmètre comptable 2	Sandor Frei (EY, organe de révision de compenswiss [Fonds de compensation AVS/AI/ APG])
10.30–11.45	Jurisprudence actuelle (plénum)	Rolf Lindenmann (gebo Sozialversicherungen AG) / Marco Reichmuth (Caisse de compensation AVS medisuisse)
11.45–12.00	Conclusion (plénum)	Christof Gerber (Sous-commission technique AVS)
Vers 12.00	Fin du séminaire / repas de midi à l'hôtel Royal Savoy, Lausanne	

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.